

Comment intervenir sur les ouvertures et les menuiseries ?

DÉMARCHE

Lors de la restauration d'une maison ancienne, on est fréquemment amené à intervenir sur les ouvertures (fenêtres et portes) et leurs menuiseries.

Les ouvertures des maisons anciennes, surtout en milieu rural, ne satisfont généralement pas nos besoins de lumière. D'autre part, le changement de fonction d'un bâtiment (souvent une dépendance à vocation agricole en habitation) pose le problème de l'adaptation des ouvertures au nouvel usage.

Quant aux menuiseries, elles peuvent s'être détériorées avec le temps et ne pas présenter les performances souhaitées en matière d'isolation.

Face à ces différentes considérations, il faudra intervenir avec prudence en respectant certaines règles. Le nombre, le rythme et les proportions des ouvertures sont déterminants pour l'équilibre de la façade. Les menuiseries ont, quant à elles, outre leur rôle fonctionnel, une importance essentielle dans le décor de la façade.

LES OUVERTURES

La transformation ou la création d'ouvertures se pose essentiellement dans deux cas :

- augmenter la luminosité de certains espaces intérieurs ;
- éclairer des espaces suite à une restructuration de l'organisation intérieure du bâti.

Dans ces deux cas, les interventions doivent être longuement réfléchies.

L'observation de l'existant doit guider la réflexion et aider à trouver des solutions satisfaisantes selon qu'on a affaire à une façade aux ouvertures aléatoires ou une façade ordonnée et symétrique.

TRANSFORMATION DES OUVERTURES EXISTANTES

Le principe consistera, dans tous les cas de figures, à garder les proportions initiales quand elles sont équilibrées et non à les surdimensionner pour satisfaire à des exigences de hauteur (porte d'entrée) ou d'entrée de lumière (fenêtre).

MODIFICATION DES ENTRÉES

De nombreuses constructions antérieures au XIX^e siècle présentent de faibles, voire de très faibles hauteurs de porte d'entrée. On pourra dans bien des cas surélever les linteaux de la hauteur d'une assise en pierre de taille sans nuire aux proportions. Cette hauteur pourra recevoir une imposte vitrée. On réemploiera le linteau initial ou on le restituera dans sa facture lorsqu'il s'agit d'un encadrement de briques.

MODIFICATION DES FENÊTRES

Pour des raisons d'éclairage, on pourra être amené à transformer une petite fenêtre souvent de proportion carrée équipée d'un châssis à quatre carreaux en fenêtres plus hautes normalisées à trois carreaux par battant.

On s'évertuera à ne jamais dépasser la hauteur de la porte d'entrée s'il s'agit d'une fenêtre basse.

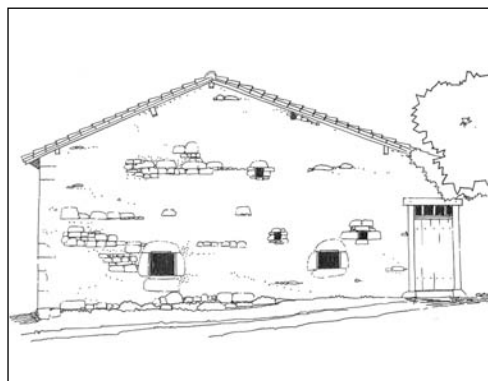
Quant aux fenêtres hautes placées pour l'éclairage des combles sous la sablière du toit, l'expérience montre qu'il vaut mieux souvent les doubler que de les transformer ; on ne doit pas pour des raisons évidentes de proportions augmenter la hauteur et la largeur des baies au niveau des étages.

CRÉATION D'OUVERTURES

La règle veut que l'on respecte les axes de travée et le rythme des percements dans la façade. On pourra, dans bien des cas, les doubler sans porter préjudice et atteinte à l'équilibre et à l'harmonie de la construction. On ne recherchera pas forcément la symétrie absolue mais on satisfera plutôt à l'appréciation de l'œil.

Les solutions proposées ci-contre illustrent assez bien notre propos.

EXEMPLES DE CRÉATIONS D'OUVERTURES (HAUT-VIENNE) Dessins G. Magne CAUE 87



État juin 2002



Proposition d'aménagement



État décembre 2003



Proposition de restauration

La modification ou la création d'ouvertures nouvelles s'est exprimée au cours des siècles en utilisant des matériaux similaires aux matériaux initiaux : pierre ou bois. On a fréquemment fait appel à la brique au début du XX^e siècle comme en témoignent les photographies des pages 34 et 36.

On a beaucoup employé la brique pour des agrandissements d'habitat pris en prolongement de la maison sur les granges ou les étables (cas d'une maison bloc à terre avec grange attenante). On a eu recours au même procédé lors de surélévations de maison basse : pierre de taille pour les fenêtres en rez-de-chaussée et briques pour celles des étages. Outre sa facilité d'emploi et sa mise en œuvre souvent élégante, la brique accompagne de sa note colorée chaleureuse les façades austères de schistes ou de granit.

On n'hésitera pas pour les nouveaux percements à faire appel à cette association de bon aloi. Dans ce cas, les briques seront de production locale, de couleur uniformément rouge maçonnées à joints pleins à la chaux, à jambage droit ou harpée (à besace), linteau arcaturé ou aplati. Dans certains cas, il pourra être opportun de placer en linteau une poutrelle métallique (UPN) moisée à rosace (particulièrement adaptée aux grandes baies créées dans des murs de granges).

L'utilisation du bois (madrier de chêne) est facile d'emploi, mais pas toujours du meilleur effet ; pour qu'elle le devienne il faudra respecter les règles suivantes :

- madriers bruts de sciage (non rabotés) ;
- débords latéraux importants (pas forcément symétriques) des linteaux et des pièces d'appui par rapport aux jambages ;
- linteaux et appuis chevillés aux jambages, chevilles coupées au ras de l'assemblage ;
- cadre extérieur sans vue moisé au cadre intérieur.



Eymoutiers



Sussac



Le Châtenet-en-Dognon

On pourra associer ces trois matériaux (pierre, bois, brique) dans l'ordre suivant :

- jambage pierre, linteau bois ou brique ;
- jambage brique, linteau bois ou métal.

Les ouvertures sur pignons, hautes ou basses, quelques fois délicates, peuvent néanmoins satisfaire, si on respecte ces règles (proportions, matériaux, répartitions), aux exigences d'une réhabilitation respectueuse de l'esprit de la construction.

À RETENIR

Garder les proportions initiales des ouvertures quand elles sont équilibrées.

Mieux vaut créer de nouvelles ouvertures que de surdimensionner celles qui existent.

Créer des ouvertures en respectant les axes de travées sans rechercher une symétrie absolue sauf dans le cas particulier de façades ordonnancées.

LES MENUISERIES

Les menuiseries anciennes étaient en bois. Une restauration bien conduite devra au moins respecter ce matériau de base sans exclure toutefois l'emploi du métal (acier ou aluminium pré-peint) convenant parfaitement aux transformations des bâtiments annexes.

On rejettera de toute évidence les PVC et autres matériaux synthétiques ou assimilés (ce qu'ont fait de nombreux pays de l'Union Européenne). Les bois utilisés pendront en compte des exigences écologiques et de durabilité. Ainsi, seront exclus les bois exotiques (déforestation) ou de faible résistance (résineux ou bois tendre).

LES FENÊTRES

Le réticulage des fenêtres sera dessiné à proportion des baies. Le pourcentage le plus répandu étant le tiers de trois carreaux par vantail. Les fenêtres actuelles, presque toutes industrialisées, sont livrées à double vitrage. On ajoutera donc des petits bois rapportés sur les carreaux au dehors comme au dedans. La largeur de ces petits bois sera fonction de la dimension de la fenêtre. Elle sera légèrement inférieure à la largeur des montants du battant.

On pourra également s'orienter vers la croisée classique : petits bois ajoutés au tiers supérieur du vitrage. À rejeter : un seul carreau par battant et des baguettes métalliques dorées ou argentées à l'intérieur du vitrage comme le proposent certains fabricants aux catalogues banalisés (cela se voit !). Les petites fenêtres carrées (étage de comble ou fenêtre basse) seront équipées de châssis à quatre carreaux à profil simple de petits bois assemblés d'équerre ou à coupe d'onglet.

LES PORTES

Vitrées ou pleines, elles peuvent présenter une imposte ou en être dépourvues. Les portes vitrées classiques sont simples : quatre carreaux, cimaises centrales, un panneau, une plinthe sur toute la largeur, simple poignée en fer losangée à platine ronde, petit bois du vitrage droit ou à coupe d'onglet.

La partie vitrée est égale en dimensions à la partie pleine, une cimaise centrale les sépare. On peut trouver au-dessus de ces portes une imposte fixe. Vitrée généralement, elle est à deux carreaux. Les portes pleines sont surmontées de l'imposte (à division droite ou losangée). Les portes sont planchées à la fin du XIX^e et au XX^e siècles à la verticale, en planche bouvetée



Domps



Saint-Léonard-de-Noblat

souvent d'inégale largeur. Une plinthe biseautée court sur toute la largeur. Poignée laiton ou fer rond ou losange. Les modèles les plus anciens (XVIII^e et début XIX^e) peuvent présenter un assemblage de planches horizontales cloutées à l'extérieur. On restaurera ces portes anciennes, si leur état le permet, en respectant leur ferrage : clous de réemploi, clous forgés main ou clous neufs de charpente de marine.

À RETENIR

Pour les portes, veiller à respecter la facture d'origine :

- imposte à deux ou trois carreaux
- proportion égale des parties pleines et vitrées (quatre carreaux), cimaise centrale et petits bois du vitrage
- planches bouvetées
- plinthes biseautées sur toute la largeur
- ferrage d'origine
- pose de simples poignées en fer.

LES CONTREVENTS

Les maisons rurales pouvaient être dépourvues de contrevents aux étages, mais elles en possèdent presque toujours au rez-de-chaussée. De simple facture, réalisés en bois, ils étaient dans bien des cas faits par des charrons. Les contrevents menuisés plus soignés se sont répandus davantage au début du XX^e siècle.

FAÇON DE RÉALISER LES CONTREVENTS

Contrevents pleins, planches larges bouvetées assemblées à joints vifs maintenus par des barres de section demi-arrondies engagées à clé sans écharpe.

Pour une bonne tenue dans le temps, placer une alaise en partie haute. Des motifs décoratifs agrémentent ces ouvrages :

oculus losangé, en croissant de lune, en trèfle ou en cœur percé au tiers inférieur des ouvrants. Les pentures seront simples, longues, droites. Elles éviteront toute pseudo rusticité proposée par les quincailleries (queues de carpes, épines...).

Contrevents ajourés, généralement placés à l'étage, quelquefois dans les fermes mais surtout dans les maisons de maîtres et les maisons de ville, seront persiennés à la "française" à lames fixes. Même exigence de simplicité pour les pentures. On pourra placer en rez-de-chaussée les mêmes types de contrevents demi-persiennés à la française.

À RETENIR

Contrevents pleins : planches larges bouvetées assemblées à joints vifs maintenues par des barres de sections demi-arrondies.

Pas d'écharpes.

Oculus en forme de losange, trèfle...

Contrevents ajourés persiennés à la "française" aux étages et demi-persiennés en rez-de-chaussée.

Peindre les menuiseries en mat ou satiné en privilégiant les gris colorés.

CAS CONCRET : TRANSFORMATION D'UN PORTAIL DE GRANGE

La plupart des portails de grange s'ouvrent à l'intérieur et quelques-uns s'ouvrent à l'extérieur et se rabattent sur les murs gouttereaux.

On pourra très bien conserver ce portail après restauration si nécessaire en le maintenant ouvert la journée pour habiter l'intérieur. Dans ce cas, on mettra en place un cadre vitré en bois ou acier posé en recul avec sas lorsque le portail s'ouvre en dedans et en tableau lorsque le portail s'ouvre au-dehors. Le pourcentage de ce vitrage respectera les proportions de l'ouverture mais c'est l'aménagement intérieur qui dictera la division horizontale.

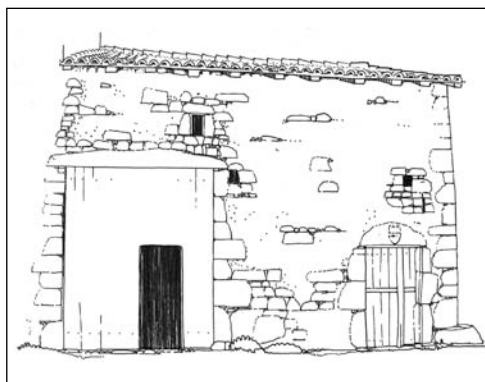
Généralement pratiqué au tiers supérieur en façon de travers d'impostes pour des questions de hauteur de plancher. Le bâti de ce vitrage pourra largement faire appel au métal pré-peint ou au bois.

Les exemples montrent qu'il vaut mieux s'orienter vers peu de division et de grands vitrages que des sections répétées à petits carreaux souvent du plus mauvais effet. Dans tous les cas, on respectera une allège pleine au bas des ouvrants et des dormants.

Dans le cas de la dépose du portail et de l'occultation de l'ouverture en tableau par une baie vitrée, celle-ci sera placée derrière la feuillure du tableau lorsqu'elle existe et à faible recul du parement extérieur quand elle n'existe pas. On sera alors particulièrement attentif au dessin de l'ouvrage (équilibre et proportion).

Les propositions ci-dessous peuvent servir d'exemples.

EXEMPLE DE TRANSFORMATION D'UN PORTAIL DE GRANGE (HAUT-VIENNE) Dessins G. Magne CAUE 87



État juin 2002



Proposition d'aménagement

LES COULEURS

Toutes ces menuiseries étaient en principe peintes sauf exception : châtaignier notamment et quelques fois chêne.

En même temps qu'une protection, la couleur donnait aux constructions leur caractère et leur originalité.

En milieu rural, comme on le voit sur les photographies présentées supra, les teintes les plus fréquemment répandues étaient celles utilisées par les charrons : ocre-jaune, rouge et bleu, ocres naturels, ou oxydes métalliques délayés dans du lait de chaux et fixés à l'alun ou autre adjuvant.

Tout était peint, le ferrage comme le bois, de la même couleur. Le bois laissé brut recevait fréquemment une protection aux dérivés de bitume (coaltar, brai, carbonyle) ou d'huile usagée (huile de vidange).

Beaucoup de portails et de cadres bois ont conservé ce noir mat caractéristique. On peut trouver dans le commerce des produits écologiques équivalents.

Pour le choix des couleurs, voir Fiche 8.

À RETENIR

Restaurer les menuiseries en utilisant du bois ou du métal pour les bâtiments annexes.

Proscrire l'emploi des PVC, des bois exotiques ou de faible résistance.

Réticulage des fenêtres et largeur des petits bois à déterminer en fonction de la proportion des baies.

Rejeter la pose des fenêtres à un seul carreau par battant.